

BTS Economie sociale familiale

ANNEXE I-2

L'utilisation de moyens de communication, pendant les mises en loge ou au cours des épreuves, est rigoureusement interdite.

CALENDRIER DES EPREUVES ACADEMIES DE GUADELOUPE, GUYANE ET MARTINIQUE

SESSION 2023

EPREUVES ECRITES		
EPREUVES	DATES	HORAIRES
E5 : Connaissance des politiques sociales	Jeudi 11 mai	7h00 – 12h00 - Heure locale
E2 : Conseil et expertise technologiques	Vendredi 12 mai	8h00 – 12h00 - Heure locale

Pour ces 2 épreuves, aucun candidat ne pourra quitter la salle avant 12 heures.

EPREUVES PRATIQUES ET ORALES		
EPREUVES	DATES	HORAIRES
E3 : Conseil et expertise technologiques- épreuve pratique	Du 23 au 26 mai	Epreuve de 7h00 à 12h00 -heure locale- Convocation à 6h45 Pas de convocation l'après-midi.
E4 : ICAF et méthodologie de projet + EF2 : Engagement étudiant Langues vivantes obligatoire et facultative	Dates à fixer par les Recteurs	
JURY FINAL : date à fixer par Monsieur le Recteur de l'Académie de Martinique		

Pour l'épreuve pratique E3, aucun candidat n'est autorisé à quitter la salle avant 12h00.